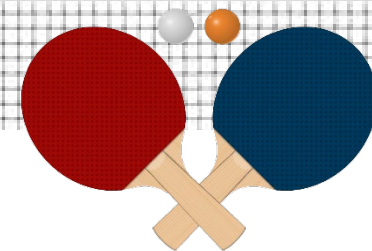


FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2025 / 2026



COORDONNÉES	
Nom :	Prénom :
Licence (à remplir par le club) LOISIRS COMPÉTITEURS	Genre : Masculin Féminin N/A
Date de naissance :	Nationalité :
Mineurs: certificat médical OU ce questionnaire complété : à télécharger ICI Majeurs: certificat médical (avec la mention « Tennis de Table en compétition » pour les compétiteurs) OU cette attestation complétée (si certificat médical <3 ans) : à télécharger ICI	
Adresse :	
Tel :	Email (obligatoire) :
Je désire une attestation du règlement de ma cotisation : OUI NON	
J'autorise le CSMP Tennis de Table à publier des photos ou vidéos me représentant sur son site internet ou autres réseaux sociaux du club : OUI NON	

Pièces à fournir pour compléter l'inscription :

- Le présent formulaire complété
- Un chèque ou une preuve de virement du montant de la cotisation.
- Un certificat médical ou l'auto-questionnaire (mineurs / majeurs).
- Une copie du justificatif de domicile.
- Pour les mineurs, le règlement intérieur signé par le responsable légal.

ATTENTION

Seuls les dossiers d'inscriptions complets seront acceptés par le club et permettront d'obtenir la licence FFTT.

	JEUNES	ADULTES	MONTANT
Loisirs avec entraînements dirigés (Incluant la licence FFTT)	200 €	200 €	
Compétitions par équipes (Incluant la licence FFTT + l'inscription au championnat par équipe)	230 €	240 €	
Compétitions par équipes & individuelles (Incluant la licence FFTT + l'inscription au championnat par équipe + l'inscription au Critérium Fédéral individuel)	265 €	275 €	
Réduction Famille (à partir de la 2 ^{ème} personne)	-20 €	-20 €	
Réduction 1^{ère} année (uniquement Jeunes Loisirs)	-15 €	-	
Réduction Féminine	-15 €	-15 €	
Réduction Parrainage (ami qui s'inscrit pour la 1 ^{ère} fois)	-20 €	-20 €	
Majoration pour les non-Putéoliens	30 €	30 €	
Le club accepte le Pass92, le Pass'Sport et le Pass LABAZ.			TOTAL

COMMANDE ÉQUIPEMENTS			
Maillot du club (35€)	OUI	NON	TAILLE :
Short du club (25€)	OUI	NON	TAILLE :
Raquette (40€)	OUI	NON	
INSCRIPTION COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPE			
Championnat de France par équipe (adultes)	OUI	NON	
Championnat des Jeunes* (dimanche matin)	OUI	NON	
Critérium Fédéral individuel	OUI	NON	

**Je m'engage à être présent au moins 5 journées sur les 6, les compétitions se déroulant hors Puteaux.*

Paiement inscription (réductions : 30% en janvier et 50% en mars sur le montant total de l'inscription) :

Virement (Nom-Prénom à indiquer en référence) : IBAN = FR76 3000 4009 7100 0086 7850 988

Chèque à l'ordre du C.S.M.P. Tennis de Table.

Espèces

Pass (préciser le type de pass et le montant) :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE I : Les inscriptions s'effectueront à partir du mois de mai de la saison précédente, dans la limite des places disponibles.

ARTICLE II : Le droit d'accès à la salle de tennis de table n'est autorisée qu'aux adhérents du club C.S.M.P et aux parents accompagnateurs pour les mineurs (hors manifestations sportives, tournois et autres occasions).

ARTICLE III : L'ouverture et la fermeture de la salle ne peuvent se faire qu'en présence d'une personne habilitée à le faire. La salle doit être impérativement libérée à 22 heures en semaine.

ARTICLE IV : La présence de mineur à la salle ne peut se faire que s'il y a au moins un adulte responsable sur place.

ARTICLE V : Les adhérents doivent respecter le gymnase (murs, mobilier, toilettes ...) et la salle doit être laissée dans un parfait état de propreté. Les papiers et détritres doivent être exclusivement jetés dans les poubelles et containers prévus à cet effet.

ARTICLES VI : L'utilisation de la salle et de ses équipements est interdite à toute personne non adhérente à la section tennis de table du CSMPPT (hors manifestations sportives, tournois et autres occasions).

ARTICLE VII : Après chaque utilisation les tables et les séparations doivent être rangées dans les locaux prévus à cet effet (c'est l'affaire de tous).

ARTICLE VIII : Le CSMPPT dégage toute responsabilité en cas de vol dans l'enceinte du club.

ARTICLE IX : Une tenue décente est de rigueur. Le respect de l'autre et la bienveillance sont la base des relations entre adhérent-e(s) et avec l'encadrement technique.

ARTICLE X : Tout manquement au présent règlement, aux bonnes mœurs et à l'ordre public exposera le(s) contrevenant-e(s) à une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Date et signature (du responsable légal si mineur) :

CRÉNEAUX HORAIRES (à renseigner)

Gymnase du Maréchal Leclerc • 4 cours du Maréchal Leclerc • 92800 PUTEAUX

JOUR	HORAIRE	CATÉGORIE
Lundi	18h00 - 20h00	Jeunes Compétiteurs avec entraîneur
	20h00 - 22h00	Adultes Compétiteurs avec entraîneur
	18h00 - 22h00	Adultes Libres (sans entraîneur)
Mercredi	17h00 - 18h30	Jeunes Loisirs avec entraîneur
	18h30 - 20h00	Jeunes Loisirs & Compétiteurs avec entraîneur
	20h00 - 22h00	Adultes Compétiteurs avec entraîneur
	20h00 - 22h00	Adultes Libres (sans entraîneur)
Jeudi	18h00 - 19h30	Jeunes Loisirs avec entraîneur
	20h00 - 22h00	Adultes Loisirs avec entraîneur
	18h00 - 22h00	Adultes Libres (sans entraîneur)
Vendredi	18h00 - 20h00	Jeunes Compétiteurs avec entraîneur
	18h00 - 20h00	Adultes Libres (sans entraîneur)
Samedi	09h00 - 11h00	Jeunes Loisirs & Compétiteurs avec entraîneur

Le jeu libre (sans entraîneur) est ouvert à **tous les adhérents Adultes** lors des créneaux d'ouverture de la salle **en fonction des tables disponibles**. Les catégories indiquées pour les créneaux avec entraîneur restent **prioritaires**.

Nous contacter pour de plus amples informations :

- Venez nous rencontrer à la salle lors des créneaux d'ouverture !
- Site web : <https://www.puteauxtennisdetable.com/>
- Courriel : contact.csmputeauxtt@gmail.com
- Téléphone : 06 75 55 35 12



CSM Puteaux Tennis de Table
Siège Sportif : 4 cours du Maréchal Leclerc, 92800 Puteaux

